

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc*

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

جنيف

**Conseil des Droits de l'Homme
10^{ème} session ordinaire**

**Intervention de S.E. Monsieur Omar Hilale
Ambassadeur, Représentant Permanent du
Royaume du Maroc**

**Point 6 de l'ordre du jour
*Examen Périodique Universel***

Genève, le 20 mars 2009

Monsieur le Président,

L'Examen Périodique Universel constitue un mécanisme novateur du Conseil des Droits de l'Homme. Il est devenu la pierre angulaire des instances onusiennes de promotion et de protection des droits de l'Homme depuis leur réforme en 2006.

C'est pourquoi le Royaume du Maroc lui a apporté son soutien dès sa mise en place. Le Maroc, a eu le privilège d'être chargé par le Conseil des Droits de l'Homme de faciliter les négociations sur les modalités de fonctionnement de l'UPR et a également été en charge des discussions sur les lignes directrices de ce mécanisme.

Dans ce contexte, le Royaume du Maroc plaide ardemment pour faire de l'UPR une instance de coopération et non de confrontation, ainsi qu'un espace de dialogue franc mais constructif et d'échange sur les obligations et droits des Etats.

Aussi mon pays appelle-t-il à préserver ce mécanisme de toute politisation et instrumentalisation qui pourraient le détourner de sa vocation première qui est de veiller au respect et à la promotion des droits de l'Homme dans leur triptyque dimensionnel d'universalité, d'indivisibilité et d'indissociabilité.

Mon pays, qui a été le 4^{ème} à être examiné dans le cadre de l'UPR, en tire un bilan positif tant pour les conditions dans lesquelles il s'est déroulé que pour les recommandations qui ont été adoptées à cette occasion et dont le Maroc en a accepté l'écrasante majorité.

Dans ce contexte, je suis très heureux d'annoncer que le Maroc a grandement progressé dans la mise en œuvre de ces recommandations.

Monsieur le Président,

Dans l'attente d'une évaluation complète et exhaustive de l'efficacité et de la crédibilité de l'UPR au terme de son premier cycle, plusieurs enseignements préliminaires, mais néanmoins significatifs pourraient être tirés :

* L'UPR a permis une démocratisation des travaux du Conseil en favorisant une soumission de tous les Etats à un examen de situation des droits de l'Homme dans leur pays respectif.

* Il a révélé que les défis en matière des droits de l'Homme sont une préoccupation universelle et une responsabilité de chaque Etats membre de la Communauté internationale.

* Les modalités accessibles aux Etats, ont permis, à ce jour, l'examen de 64 pays dans la transparence totale, renforçant ainsi la coopération des Etats avec le Conseil des Droits de l'Homme.

* Il a encouragé les Etats à mener des actions concrètes en matière des droits de l'Homme et à placer cette thématique au centre de leurs préoccupations nationales. Ce qui a permis des avancées considérables en matière des droits de l'Homme dans plusieurs pays et régions dans le monde.

* Ce mécanisme a contribué à l'identification, tant aux niveaux national qu'internationale, des différentes contraintes et entraves à l'exercice et la pleine réalisation des droits de l'Homme, ainsi que les bonnes pratiques en la matière.

* Il a démontré l'importance de la coopération internationale dans la promotion et la protection des droits de l'Homme, en particulier le renforcement des capacités et l'assistance technique.

Monsieur le Président,

Ce premier tour a démontré l'existence d'un certain nombre d'aspects qui nécessitent d'être améliorés et renforcés, notamment :

* Les modalités d'inscription sur les listes des orateurs. Celles-ci devraient être révisées dans le respect de l'égalité des Etats et de leur droit légitime à participer aux débats de ce mécanisme.

* Le nombre des recommandations, leur pertinence et la capacité des Etats à assurer leur mise en œuvre.

Enfin, je ne saurais conclure sans exprimer l'appréciation du Maroc du rôle et de l'implication du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme dans la préparation des rapports et le bon déroulement des sessions du Groupe de travail.

Je vous remercie Monsieur le Président.